



**La CGT Spectacle appelle à la manifestation pour les
droits des chômeurs :
Samedi 2 décembre à 14h00 – Place Stalingrad à Paris**

Les associations de chômeurs, dont le Comité national des travailleurs précaires et privés d'emploi (CNTPEP-CGT) appellent à manifester le 2 décembre.

Cette année, la manifestation se déroule alors que :

- Depuis le 1^{er} novembre, les droits au régime général ont baissé pour les 50/55 ans et pour les travailleurs précaires (jusqu'à 30 % sur les indemnités mensuelles pour les contrats courts) en raison de la Convention UNEDIC du 14 avril 2017 (que seule la CGT n'a pas signée).
- Le gouvernement s'apprête à lancer la concertation sur la réforme de l'assurance chômage. Sous prétexte d'ouvrir de nouveaux droits (démissionnaires, indépendants), il s'agit d'encourager la précarité par le développement des faux indépendants et d'accroître les sanctions contre les chômeurs.

Parce que les salariés permanents de nos métiers sont touchés en cas de chômage par les nouvelles règles ;

Parce que les sanctions renforcées contre les chômeurs peuvent viser tout le monde ;

Parce que les artistes et technicien.n.e.s intermittent.e.s du spectacle veulent conserver les règles adaptées à nos professions et notamment le principe de la négociation professionnelle ayant permis l'accord du 28 avril 2016 ;

Parce que les ordonnances vont accroître le chômage ;

Parce les décisions budgétaires dans le champ du ministère de la Culture (Action publique 2022) risquent de créer une nouvelle crise de l'emploi :

La CGT Spectacle et ses syndicats appellent à manifester le 2 décembre, 14h Place Stalingrad à Paris.

Paris, le 22 novembre